



Séance plénière
Budget primitif 2020

le lundi 16 décembre 2019

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
M. JEAN-LUC GLEYZE

Mesdames les vice-présidentes,
Messieurs les vice-présidents,
Mesdames les conseillères départementales,
Messieurs les conseillers départementaux,
Monsieur le Directeur Général des Services, M. Renaud HELFER-AUBRAC,
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs généraux adjoints,
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs,
Mesdames et Messieurs les agents,
Mesdames et Messieurs,

60 ans Mesdames et Messieurs ;

60 ans se sont écoulés.

La communauté internationale à l'unanimité lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, a, le 20 novembre 1959, adopté un texte qui nous oblige. Un texte qui nous oblige toutes et tous. Un texte fondateur des Droits Humains. Un texte moralement absolu. Un texte qui engage l'avenir de l'être humain. Oui ! Oui un texte qui engage l'avenir de l'être humain je le dis.

Un texte aussi fondamental que méconnu...

Ce texte Mesdames et Messieurs, c'est la Déclaration des droits de l'enfant.

Un texte fondateur de la conscience des Nations écrit pour répondre pleinement aux besoins spécifiques de l'enfance.

Alors, Mesdames et Messieurs, quand j'entends :

« *Je vais connaître la fin du monde* »,

« *De toute façon, tout est foutu* »,

« *Vous ne nous laissez aucun avenir* »,

Quand j'entends dans la bouche d'enfants des propos aussi définitivement désespérés, comment ne voulez-vous pas que dans la responsabilité qui est la mienne je n'enclenche pas un sursaut ?

Si le principe premier de la Déclaration des droits de l'enfant pose que ces mêmes droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune, le deuxième principe en fixe le cadre élargi.

Si je ne devais vous citer qu'un seul principe, ce serait donc le deuxième :

Principe 2 : L'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voir accorder des possibilités et des facilités par l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité. Dans l'adoption de lois à cette fin, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération déterminante.

Dans la responsabilité qui est la mienne aujourd’hui, Mesdames et Messieurs, j’ai décidé d’inscrire notre collectivité dans le respect de ce principe.

Les enfants doivent être en mesure de se développer d’une façon saine et normale…

Eh bien il était temps !

Il était temps Mesdames et Messieurs !

Il était grand temps que l’Europe se réveille, et ce que nous pouvons nous souhaiter à toutes et tous collectivement c’est qu’elle puisse entraîner dans son sillage les grandes puissances de la planète : Etats-Unis, Chine, Russie, toutes ces puissances qui lorsqu’elles auront pris toutes le même chemin, redonneront à notre jeunesse l’espoir auquel elle a droit.

L’état d’urgence climatique et environnementale…

Il était grand temps de le déclarer le 28 novembre dernier… et pourtant le chemin est encore long au regard du manque d’ambition de la COP25 à Madrid.

Mais l’Europe, c’est nous Mesdames et Messieurs.

L’Europe c’est nous.

Donc loin de moi l’idée de rejeter les fautes ou les responsabilités sur un Bruxelles qui serait trop inaccessible. Trop lointain, ou que sais-je encore… trop technocratique… non, l’Europe c’est nous.

Vous l’aurez compris Mesdames et Messieurs, il faut agir.

L’ampleur des preuves scientifiques est sans appel : nous ne pouvons plus nier les conséquences de notre façon de vivre, de produire, de nous déplacer, de consommer, sur l’avenir de notre planète.

Le changement climatique n’est plus seulement un sujet de scientifiques et d’experts :

- nos concitoyens en vivent déjà les effets dans leur quotidien, à l’image des inondations que nous vivons actuellement => remercier la centaine d’agents des routes mobilisés.
- la classe politique semble s’en être saisie
- et s’il en était encore besoin, la jeunesse se mobilise régulièrement dans la rue pour nous appeler, nous les décideurs, à accélérer nos efforts.

L’enjeu n’est donc plus de convaincre, de persuader les derniers sceptiques ou ceux qui seraient encore dans le déni qu’ils se trompent. Ce que nos concitoyens nous demandent, c’est d’engager des changements radicaux !

Etre lucide sur la brutalité des changements climatiques et sociaux à venir, c’est en premier lieu accepter que l’enjeu n’est plus de les éviter mais bien de s’y adapter, de s’y préparer pour en atténuer au mieux les conséquences.

Nos territoires fourmillent d'initiatives positives, en ville comme à la campagne. Elles sont portées par une diversité d'acteurs : des associations, des entreprises, des coopératives, des citoyennes et citoyens engagés.

Alimentation, agriculture, vivre ensemble, culture, partage des savoirs, zéro déchet, économie circulaire... dans tous les domaines, elles font la démonstration qu'il est possible de changer nos habitudes !

Il y a 2 ans, en lançant la production du film « *Ici et maintenant, la Gironde s'invente* », nous avons souhaité aller à leur rencontre et les mettre en lumière, pour que leur créativité puisse inspirer d'autres acteurs.

J'ai décidé de m'appuyer sur cette dynamique, cette énergie créative des Girondines et Girondins, pour faire évoluer nos comportements.

Le Département est en première ligne pour accompagner cette montée en puissance :

- Il dispose de l'ingénierie et de l'expertise de ses 128 métiers pour accompagner le montage et la réalisation de projets.
- Il bénéficie d'un lien de proximité et de confiance précieux avec les acteurs locaux et les citoyens.
- Il doit être une ressource et un relai pour tous les porteurs de projets.

C'est ce que nous souhaitons faire avec *Solutions Solidaires* : la 1^{ère} édition a été un succès avec la participation de plus de 1 000 personnes, la 2^{nde} édition aura lieu les 5 et 6 février 2020.

L'objectif de l'évènement et de la plateforme numérique est précisément de donner une caisse de résonance nationale voire internationale à toutes ces initiatives locales, pour multiplier les solutions sur les territoires.

Je refuse le fatalisme.

Je ne suis pas de ceux qui pensent que tout est déjà perdu, que le progrès humain serait d'ores-et-déjà condamné.

Alors, oui ! les défis à relever sont immenses.

Mais il est hors de question de renoncer ! Céder à la résignation, ce serait acter notre impuissance. Nous ne sommes pas des lâches, nous ne renoncerons pas au combat avant même de l'avoir engagé.

Et si la période que nous connaissons était une chance :

- Celle de changer notre rapport à la nature et au vivant ?
- Celle d'ouvrir de nouvelles perspectives de progrès pour l'humanité ?
- Celle d'inventer de nouvelles manières de vivre, plus solidaires et plus respectueuses de l'environnement qui nous entoure ?
- Celle de ralentir le rythme effréné auquel nous sommes soumis et de se poser la question du sens de nos actions ?
- Celle de retisser du lien social : entre les individus, entre les différentes composantes de la société, entre l'urbain et le rural, entre les générations ?
- Celle de renouer la confiance entre les citoyens et leurs élus ?

Plutôt que de voir l'impératif écologique comme un mur dans lequel on fonce inexorablement, pourquoi ne pas en faire un levier pour inventer de nouvelles façons de vivre.

Je souhaite que cette séance plénière soit l'acte fondateur de cette nouvelle ambition départementale ! Qu'elle marque le début d'une transformation d'ampleur de nos orientations politiques, de nos actions au quotidien, de nos critères d'évaluation.

Dans un monde où règne la concurrence, où la compétition prime sur la coopération, seule la solidarité pourra nous sortir du carrefour de crises dans lequel nous nous trouvons.

Cette solidarité, nous la devons d'abord aux publics et aux territoires les plus vulnérables, celles et ceux que nous accompagnons au quotidien.

En cela, nous sommes au cœur des missions du Département, du sens de l'action de notre collectivité.

Non seulement ils doivent en être les premiers bénéficiaires, mais face aux risques à venir, nous devons également les aider à devenir acteurs de leurs projets de vie, à développer leur pouvoir d'agir !

C'est tout l'objet de notre stratégie de développement social : comment « faire avec » plutôt que « faire pour ».

Etre exemplaires. Nous devons démontrer que nous sommes capables de mettre nos paroles en accord avec nos actes, de prendre en interne les mesures que nous pourrions demander à d'autres.

Cette exemplarité doit devenir un objectif permanent vers lequel nous devons tendre, une exigence constante. Aussi, de nouveaux efforts seront faits dans chacune de nos directions, chacune de nos politiques publiques, chacune de nos actions au quotidien.

Expérimenter. Expérimenter c'est avoir le goût de l'audace. C'est avoir le droit de se tromper par devoir. Le devoir de la réussite !

C'est avoir le courage de bouger les lignes, de réinterroger nos pratiques pour identifier de nouveaux leviers d'actions, c'est avoir l'audace de révolutionner nos façons de penser, de décider et de mener nos politiques publiques.

A nous d'encourager l'innovation, de multiplier les initiatives, de faciliter les échanges de bonnes pratiques, pour construire ensemble la société résiliente, inclusive et solidaire, que nous appelons de nos vœux.

Nous avons eu une reprise financière sur l'exercice 2018 parce que nous avions dépassé le seuil arbitraire des 1,2% de dépenses de fonctionnement...

J'ai écrit au Premier Ministre la semaine dernière et je lui ai fait une proposition :

Que l'ensemble des pénalités financières payées par les collectivités soient regroupées dans un fond d'innovations sociales.

Un fonds qui dépendrait de lui et qui permettrait aux Départements qui manquent de moyens de lancer des expérimentations sociales, de déployer les innovations sociales qui marchent à l'échelle de leur territoire.

Ce serait là un bon moyen de faire jouer pleinement la solidarité des départements entre eux et d'œuvrer à la cohésion sociale de manière innovante !

* * *

Notre feuille de route collective pour 2020 et le reste de la mandature.

Notre feuille de route est de mettre l'adaptation aux changements climatiques et sociétaux, la préservation de nos biens communs, au cœur de toutes nos politiques publiques.

Ainsi, j'ai demandé à chaque VP de se fixer des objectifs à l'horizon 2030 et de définir des actions concrètes à mettre en œuvre dès 2020 pour y parvenir.

L'ensemble de ces engagements marque la première étape opérationnelle de notre stratégie de résilience territoriale girondine.

Si l'ambition est haute, cette stratégie permet de répondre à des questions basiques mais ô combien essentielles que se posent les Girondines et les Girondins.

➤ **comment garantir l'accès à la santé pour tous et sur tout le territoire ?**

Les préoccupations en la matière sont nombreuses, autant de la part des patients que des professionnels de santé.

La mobilisation depuis des mois dans les urgences des hôpitaux n'étant que la partie la plus visible d'un système de santé en crise dans son ensemble.

Notre *Plan d'action Santé* relaie les inquiétudes des Girondines et Girondins. Il dépasse la dimension strictement sanitaire pour intégrer une réflexion globale sur les parcours de vie, le développement personnel et la qualité environnementale.

Il répond à 3 objectifs que nous jugeons prioritaires : l'accès à la santé pour tous, la participation des citoyens à leur parcours de soins et la coordination des acteurs de santé sur les territoires.

➤ **comment assurer au plus grand nombre la possibilité de manger sainement ?**

Le projet *Gironde Alimen'terre* est un plan d'actions ambitieux qui vise à accompagner toutes les Girondines et Girondins à manger mieux, à manger local, et à permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail tout en préservant l'environnement.

Il sera mis en œuvre dès 2020 pour répondre à 4 objectifs :

- développer le foncier agricole responsable
- accompagner l'agriculture biologique et les démarches environnementales en agriculture
- soutenir et valoriser les circuits-courts et permettre l'accès de toutes et tous à une alimentation locale et de qualité
- déployer l'approvisionnement de qualité au sein du Département

C'est dans ce cadre que nous développerons par exemple un projet de ferme départementale sur le Domaine de Nodris, et que nous construirons un partenariat avec le Lot-et-Garonne, pour approvisionner les cantines de nos collèges en produits bio et locaux.

Lors de ma conférence de presse de rentrée, je m'étais engagé à aller à la rencontre de viticulteurs dans toute la Gironde. J'ai tenu mon engagement et nos échanges m'ont convaincu qu'ils sont pleinement conscients des changements à opérer.

C'est notre devoir de les soutenir sur ce chemin et c'est la raison pour laquelle je propose que nos aides soient désormais exclusivement orientées vers les agricultrices et agriculteurs engagés dans une démarche environnementale.

➤ **comment garantir au plus grand nombre l'accès à l'eau potable ?**

Parce que l'eau est un bien commun, aussi précieux que menacé, le Département agit pour sa préservation et s'engage à en garantir l'accès pour tous.

Pour fédérer l'ensemble des acteurs et partenaires intervenant dans ce champ, nous avons créé un Conseil départemental de l'Eau.

Par ailleurs, le Schéma stratégique de l'eau potable à venir permettra une vision claire et partagée des besoins, des ressources et des modes de gestion qui s'imposent dans les années à venir.

➤ **comment permettre à chacune et chacun de se déplacer ?**

Alors que les Girondines et Girondins subissent tous les jours l'allongement des files de bouchons à l'entrée de la Métropole, que la raréfaction des ressources fossiles annonce la fin du tout voiture, la période représente une opportunité pour le Département d'accompagner une évolution des comportements.

Pour cela, nous poursuivrons et amplifierons nos actions en faveur des modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme : construction d'aires de covoiturage, création de voies dédiées au TC et au covoiturages, développement de la pratique cyclable en toute sécurité.

En terme d'infrastructures routières, tout nouveau projet devra intégrer dès sa conception le report modal pour tout nouveau projet routiers.

* * *

Les mouvements sociaux que nous connaissons depuis plus d'un an – avec les GJ et aujourd'hui avec la mobilisation contre la réforme des retraites – confirment la vulnérabilité de notre système politique, qui reste encore trop souvent hermétique à la société et aux citoyens.

A l'inverse, la réponse aux défis climatiques et sociaux exige une écoute permanente, un dialogue constant avec les Girondines et Girondins.

Pour entretenir ce lien de confiance avec une société qui a soif de changement, il ne suffit pas de le décréter, il nous faut construire de nouveaux outils démocratiques.

C'est ce que nous faisons :

➤ **Avec le budget participatif :**

2 millions d'euros dédiés à des projets portés par des jeunes, allant dans le sens de la transition sociale et environnementale.

Nous avons lancé la concertation avec les Girondines et Girondins pour co-construire le règlement. Les projets pourront être déposés à partir du mois d'avril pour un vote en septembre.

➤ **Avec le panel citoyen :**

Une quarantaine de Girondines et Girondins se réuniront régulièrement jusqu'en avril pour travailler ensemble un avis citoyen qu'ils nous présenteront ici en plénière.

Leurs travaux ont commencé il y a deux semaines et la question qu'ils ont choisi de traiter témoigne de l'importance qu'ils accordent à ce sujet : « *Comment agir ensemble dès maintenant face aux changements environnementaux et sociaux ?* »

* * *

La préparation du budget pour l'année 2020 s'inscrit dans un contexte de chocs budgétaires majeurs pour notre collectivité, imposés par l'Etat, et auxquels nous devons là-aussi nous adapter pour assurer le devenir de notre institution.

Ce budget primitif 2020, le dernier en année pleine de la mandature, est celui du respect de nos engagements, du maintien de notre stratégie financière et de la préparation de l'avenir :

- Aucun abandon de politiques publiques et même un effort supplémentaire sur la culture (+1M€).
- Pas de hausse d'impôt en 2020 pour la 4^{ème} année consécutive ! Un engagement tenu pour la dernière année pour laquelle nous disposons encore d'un levier fiscal.
- L'objectif du milliard d'euros d'investissement sur la mandature sera non seulement respecté, mais même dépassé (on sera à environ 930M€ dès la fin de l'année).

Ce budget primitif 2020, résolument tourné vers l'investissement, nous permettra de relever le défi démographique (plan Collèges) de créer de l'emploi et d'engager notre stratégie de résilience territoriale pour répondre aux attentes des générations actuelles et celles des générations futures.

La Gironde peut être fière de ce qu'elle a fait jusqu'à présent, elle a été précurseur sur le développement durable avec la création de son Agenda21 dès 2004.

Ce sont toutes ces actions entreprises depuis une quinzaine d'années qui nous mettent aujourd'hui en capacité d'enclencher un changement d'échelle.

Ainsi, en 2020 nous amplifierons l'intensité de nos actions, pour accompagner la Gironde dans cette transformation profonde qui est la seule à même de répondre aux défis climatiques et sociétaux.

Tous ces défis, je propose de les relever avec vous, et avec l'ensemble des Girondines et des Girondins. Ces défis Mesdames et Messieurs, ces défis sont ceux qui nous oblige au respect du deuxième principe de la Déclaration des droits de l'enfant adoptée à l'unanimité des Nations Unies le 20 novembre 1959.

Cette plénière est pour moi le début d'une aventure exaltante et fédératrice, dans laquelle je m'engage avec conviction, avec courage, avec ardeur, avec passion et avec détermination !

Je vous remercie.